



**Direction** Des Affaires Juridiques  
**Service** Courrier  
**Contact** Amina HAEGEL  
Tél. : 04 75 79 81 60  
Courriel. : ahaegel@ladrome.fr

Réf. **Collecte pour publication au R.A.A.**

# SOMMAIRE DECEMBRE 2020

- ACTES REGLEMENTAIRES

---

## ARRÊTÉS

**DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE RESSOURCES .....**

**Direction Des Affaires Juridiques :** De la page n° 1 à la page n° 11

**DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE AMENAGEMENT .....**

**Direction Des Déplacements :** De la page n° 12 à la page n° 398

**DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DES SOLIDARITES .....**

de la page n° 399 à la page n° 502

**DECISIONS.....**

de la page n° 503 à la page n° 511

**REUNIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL .....**

de la page n° 512 à la page n° 1736

**M. SERRET.** - Il y a déjà deux remorques qui vont dans les écoles de notre territoire. J'ai entendu avec beaucoup d'intérêt qu'il y avait des crédits de fonctionnement qui étaient subventionnés.

**M. LADEGAILLERIE.** – C'est le comité qui est subventionné.

**M. SERRET.** - La communauté de communes pourrait-elle être subventionnée, puisque c'est du personnel de l'intercommunalité qui conduit et installe les remorques ?

**M. OUMEDDOUR.** – Cela rentre dans le cadre de l'aide aux structures départementales. Je vous rappelle que nous avons scindé, à travers le nouveau règlement, entre une partie fonctionnement et une partie appel à projets ; cela rentre dans la partie appel à projets. Nous aidons le comité Drôme Ardèche de sport en milieu rural parce qu'il intervient sur tout le département, tandis que ce que vous évoquez est très spécifique à votre intercommunalité. Nous n'aidons pas les intercommunalités.

**M. SERRET.** - Cela fait dix ans que nous avons mis en place ces remorques.

**M. OUMEDDOUR.** - Nous regarderons.

#### **MOTION / VŒU**

➤ **Vœu de soutien à l'Artsakh par le groupe *Unis pour la Drôme***

**Mme PLACE.** - Merci de me donner la parole.

Madame la Présidente a prononcé quelques mots en préambule pour manifester le soutien de notre Département envers des

Départements français en souffrance mais aussi envers la région de l'Artsakh. C'est l'objet de ce vœu.

En 2015, au début de notre mandat, la Drôme a signé une charte d'amitié entre notre Département et le Haut Karabakh en raison des liens très étroits qui existent entre les Français, les Drômois, et les Arméniens. Dans la continuité de cette charte, nous avons reçu au Conseil Départemental les plus hauts représentants de l'Artsakh, qui nous ont à leur tour accueillis à Stepanakert, la capitale.

J'ai eu l'honneur et le privilège de participer à ce voyage avec Patrick LABAUNE, de très nombreux élus municipaux faisaient partie de cette délégation, notamment des élus du secteur valentinois. Ainsi, plusieurs villes drômoises ont tissé des liens d'amitié avec des communes karabaghote, telles Valence qui a un lien avec Stepanakert, Bourg-lès-Valence avec Chouchi, Bourg-de-Péage avec Martuni. Et dans la continuité de ces liens entre communes, des familles drômoises ont tissé des liens avec des familles de ces communes.

Ces rapprochements, qui sont forts et anciens, témoignent de l'affection et de l'intérêt que nous portons les uns et les autres au peuple arménien de cette région du monde. Or, le 27 septembre dernier, l'Azerbaïdjan est entré en guerre contre les Arméniens dans cette région du Haut Karabakh, où des villes et des populations ont été prises pour cibles.

Ce territoire, qui est composé essentiellement d'Arméniens, a conquis de haute lutte sa liberté dans une guerre qui s'est achevée par un cessez-le-feu en 1994. Or, ce conflit n'est toujours pas résolu et les affrontements y sont très importants et d'une grande violence.

Lorsque nous y sommes allés, cela se concentrait sur la ligne de front, mais ces affrontements se déroulent également à l'intérieur du Haut Karabakh et, dans nos villes amies, des populations civiles sont visées.

Pourtant, la diplomatie française ne ménage pas ses efforts pour rechercher une résolution pacifique à ce conflit. La France œuvre résolument depuis plusieurs décennies pour rechercher une solution pérenne, garante de la paix et de la sécurité des populations.

En juillet dernier, l'Arménie a même été attaquée, je pense à la ville de Vardenis, qui est jumelée à la commune de Romans, alors que les frontières sont unanimement reconnues par la communauté internationale.

Nous sommes tous préoccupés de cette extension du conflit, parce que cette attaque constitue une agression insupportable contre un peuple ami de la France et une région amie de la Drôme. Nous nous retrouvons, les amis des Arméniens, chaque année pour le triste anniversaire du génocide dont le peuple arménien a été victime en 1915.

La position de neutralité devient intenable au regard des attaques de ces derniers jours. C'est pourquoi, face à ces événements, nous proposons que les conseillers départementaux drômois réaffirment leur entier soutien au peuple arménien et karabaghote, redisent leur indéfectible amitié et appellent par ce vœu le gouvernement français à continuer de tout mettre en œuvre pour arrêter ces violences de l'Azerbaïdjan envers notre peuple ami de l'Artsakh.

**M. LADEGAILLERIE.** – Y a-t-il des interventions ? Patrick LABAUNE.

**M. LABAUNE.** - Merci.

J'appelle mes collègues à voter le vœu d'Anna PLACE, pour trois raisons.

Premièrement, vous avez voté à l'unanimité en 1995 une charte d'amitié entre le Département de la Drôme et le Haut-Karabakh. Vous êtes le premier Département en république française à l'avoir fait. Aujourd'hui, vous êtes le seul Département à avoir encore cette charte d'amitié. C'est dire l'importance de ce vote à l'unanimité. Ce sont effectivement des liens politiques et affectueux que nous avons entre la Drôme et le Haut Karabakh.

La deuxième raison est d'arrêter l'impérialisme ottoman, car si l'Azerbaïdjan a agressé en premier le Haut Karabakh, c'est parce que le rapport de force a changé dans le Caucase et ce pour deux raisons essentielles :

- L'Azerbaïdjan est un pays riche et ses recettes pétrolières lui ont permis d'acheter beaucoup d'armes, face au Haut Karabakh qui est beaucoup plus pauvre ;
- L'exportation de troupes syro-turcs en Azerbaïdjan pour soutenir les Azéris contre les Arméniens a changé le rapport de force militaire, d'où l'agression de l'Azerbaïdjan.

C'est là aussi que nous devons intervenir.

Quand je dis « turcs », ce n'est pas neutre. C'est le poids de l'histoire qui revient, le risque de génocide que l'humanité a connu

en 1915. Le risque génocidaire existe. C'est pour cette raison qu'il faut soutenir le vœu d'Anna PLACE.

Troisièmement, je parle aux démocrates de cette assemblée, je vous invite à voter ce vœu car il s'agit d'une démocratie (Le Haut Karabakh est une république, l'Arménie est une république) face à la dictature de la famille ALIYEV en Azerbaïdjan.

Ce sont les trois raisons pour lesquelles je vous invite à voter ce vœu.

**M. LADEGAILLERIE.** - Y a-t-il d'autres interventions ? Non.

Je sou mets le vœu au vote.

Y a-t-il des oppositions ou des abstentions ? Non.

**Adopté à l'unanimité.**

➤ **Vœu AESH présenté par le groupe *La Drôme en mouvement***

**M. LADEGAILLERIE.** – Ce vœu concerne l'accompagnement des élèves en situation de handicap.

**Mme PARET.** – Je vais parler des enfants en situation de handicap qui sont accompagnés par des AESH à l'école et dans nos collèges.

Chaque année, plusieurs enfants en situation de handicap se retrouvent sans AESH à la rentrée scolaire. Dans la Drôme, à ce jour, ce sont une centaine d'enfants qui sont concernés. C'est un chiffre qui nous a été communiqué la semaine dernière en COMEX par M. l'Inspecteur de l'Education Nationale chargé du handicap. Les